

## **PRINCIPES DIRECTEURS POUR UNE COOPÉRATION TRIANGULAIRE EFFICACE**

Le paysage du développement a considérablement changé dans les dernières années, notamment avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Plan d'action d'Addis-Abeba, du Cadre d'action de Sendai, de l'Accord de Paris, et du Programme d'action pour l'humanité du Sommet mondial sur l'action humanitaire. Les mécanismes ainsi que les dynamiques liés à la coopération internationale en matière de développement ont évolué.

La coopération triangulaire est une modalité transformative qui offre une approche souple et adaptable à l'évolution des défis liés au développement. Il s'agit d'une approche novatrice afin d'accélérer les progrès dans la réalisation du Programme 2030. Les partenariats inclusifs, y compris ceux qui soutiennent la vie des plus pauvres, des plus vulnérables et de ceux qui vivent dans des États fragiles, constituent le fondement de la coopération triangulaire et sont essentiels pour ne laisser personne de côté. La coopération triangulaire s'appuie sur les forces complémentaires des différents acteurs pour trouver des solutions novatrices, avec un bon rapport coût/efficacité, souples et adaptées au contexte des défis du développement. Elle peut résulter d'une combinaison de coopération Sud-Sud et Nord-Sud, créant des coalitions autour de la réalisation d'objectifs de développement communs.

Traditionnellement, la coopération triangulaire a impliqué trois acteurs du développement : un fournisseur traditionnel, une économie émergente et un pays partenaire. Une approche contemporaine à la coopération triangulaire reflète les nouveaux acteurs du développement et l'évolution des méthodes de travail. Ainsi, la coopération triangulaire efficace est multipartite et fait intervenir les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, le secteur philanthropique privé et les acteurs sous-nationaux, tels que les villes et les municipalités. Elle offre des avantages comparatifs en complétant la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. Tous les partenaires apportent des connaissances et des expertises qui encouragent l'innovation et la création conjointe, menant à des avantages communs et mutuels.

Les principes directeurs représentent un engagement commun en matière d'efficacité. En tant que partenaires de la coopération triangulaire, nous nous engageons à ce qui suit :

1. **L'appropriation des pays et coopération axée sur la demande** : Une coopération triangulaire devrait être entreprise avec l'appropriation des pays partenaires et devrait être alignée avec leurs priorités nationales ainsi que celles du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
2. **Engagement commun** : Les partenaires acceptent de participer et de partager la responsabilité en matière d'identification, de conception, de mise en œuvre, de contribution, de suivi et d'évaluation.
3. **Accent mis sur les approches et les solutions axées sur les résultats** : Tous les partenaires s'engagent à atteindre les résultats convenus, ainsi qu'à démontrer et à systématiser les résultats.

4. **Partenariats inclusifs et dialogues multipartites** : Répondant aux besoins et aux objectifs de toutes les parties, les partenaires visent à faire participer de multiples acteurs en vue de favoriser l'échange de connaissances et de trouver des solutions pour le développement durable.
5. **Transparence et responsabilité mutuelle**: Tous les partenaires sont responsables des engagements pris et convenus. Ils conviennent de communiquer l'information sur leurs activités de coopération triangulaire conformément à la norme pour permettre le suivi, l'évaluation et la responsabilisation.
6. **Innovation et création conjointe** : Par le biais de partenariats nouveaux et existants, de prises de risques intelligentes, de politiques et programmes fondés sur des données probantes, de technologies et d'approches souples à des solutions axées sur les besoins locaux novatrices, en vue d'améliorer les résultats de développement.
7. **Apprentissage conjoint et échange de connaissances pour le développement durable** : Grâce à des échanges horizontaux et à l'élaboration conjointe de solutions de développement, tous les partenaires bénéficient mutuellement du partage de leurs connaissances, de leurs capacités et de leurs forces.
8. **Promouvoir l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles**: La coopération triangulaire devrait contribuer à l'égalité des genres dans ses multiples dimensions de manière à accélérer le progrès du développement durable.
9. **Ne laisser personne de côté**: La coopération triangulaire approfondit les partenariats multipartites inclusifs, y compris ceux qui apportent un soutien aux plus vulnérables.

